

Recyclage de l'autorisation des travaux en hauteur

Objectifs

- Etre capable d'identifier et d'évaluer les risques de chute
- Maîtriser les principes de sécurité relatifs aux travaux en hauteur
- Connaître et reconnaître les moyens de protection

Public Visé

Toute personne étant amenée à travailler de façon permanente ou occasionnelle en hauteur sur site non équipé nécessitant le port des EPI.

Objectifs pédagogiques

- Etre capable d'identifier et d'évaluer les risques de chute
- Maîtriser la réalisation d'amarrages simples et irréprouvés sur différents supports d'amarrage
- Etre capable de sécuriser son poste de travail en utilisant le matériel adapté
- Vérification du matériel utilisé
- Mise en oeuvre et utilisation du matériel utilisé
- Reconditionnement, stockage du matériel utilisé
- Conduite à tenir en cas d'accident
- Maîtrise, aisance, appréhension
- Comportement adapté à l'évolution en hauteur
- Utiliser les équipements individuels anti-chutes mis à leur disposition : Harnais : EN 361 ; Sous-système de liaison : EN 353-1, EN 353-2, EN 355, EN 360, EN 362 ; Points d'ancrage EN 795 : Type A, Type B, Type C, Type D, Type E

Méthodes et moyens pédagogiques

Formation théorique : exposés, questions – réponses (durée : 3 h 30)

Formation pratique : exercices pratiques, mise en application sur différentes situations (durée : 3 h 30)

Validation : attestation d'assiduité précisant le résultat des tests et l'avis sur l'autorisation de travail.

Qualification Intervenant(e)(s)

Formateur qualifié SFETH.

Pré Requis

- Toute personne maîtrisant la langue française (lu, écrit et parlé)
- Justifiant d'une précédente formation sur ce thème depuis moins de 5 ans.
- Justifiant d'une aptitude médicale liée au poste.

Parcours pédagogique

Formation Théorique

Retour d'Expérience

- Retour sur l'analyse du terrain
- Bonnes et mauvaises pratiques

Travaux en hauteur et Sécurité

- Moyens de protection et caractéristiques
- Les mesures de prévention
- Evaluation des risques
- Compréhension des facteurs de chute, des forces de chocs, des tirants d'air et des pendulaires

Rappel sur le Matériel

- Les systèmes de protection collective
- Les harnais anti-chutes
- Les différents systèmes anti-chutes : normes et applications
- Normes et classes des ancrages
- Les nœuds (conception, applications, utilisation)
- Etude des risques

Manipulation

- Stockage des dispositifs anti-chutes
- Auto contrôle des dispositifs

Formation Pratique

Cette partie pratique est entièrement adaptée aux travaux spécifiques nécessitant le port des E.P.I. pour les travaux en hauteur par les stagiaires.

Exercices pratiques et mise en œuvre des équipements selon la demande :

- mise en place des E.P.I.
- progression et mise en place des anti-chutes (absorbeur d'énergie, rappel automatique, flexible, rigide) en fonction des besoins
- mise en place d'ancrages mobiles et fixes
- savoir utiliser les procédures d'alerte et de secours
- la pratique et les mises en application des nœuds

Applications techniques en adéquation avec les problématiques rencontrées sur les chantiers



Maintenir sa compétence d'effectuer des travaux en hauteur en utilisant le matériel adéquat en sécurité.

Méthodes et modalités d'évaluation

QCM (Questionnaire à Choix Multiple) - Evaluation pratique continue

Validation : attestation d'assiduité précisant le résultat des tests et

l'avis sur l'autorisation de travail.

Modalités d'Accessibilité

Sur demande auprès du référent handicap, par mail à handicap@positivformation.com



Durée

7.00 Heures

1 Jour

Effectif

6